



**14/FR
WP 229**

**ANALYSE COMBINÉE D'UN RECENSEMENT DE TÉMOINS DE
CONNEXION (COOKIES) – RAPPORT**

adopté le 3 février 2015

Ce groupe de travail a été institué par l'article 29 de la directive 95/46/CE. Il s'agit d'un organe consultatif européen indépendant sur la protection des données et de la vie privée. Ses missions sont définies à l'article 30 de la directive 95/46/CE et à l'article 15 de la directive 2002/58/CE.

Le secrétariat est assuré par la direction C (droits fondamentaux et citoyenneté de l'Union) de la direction générale de la justice et des consommateurs au sein de la Commission européenne, B-1049 Bruxelles, Belgique, bureau n° MO-59 02/013.

Site internet: http://ec.europa.eu/justice/data-protection/index_fr.htm

1. Synthèse

Le groupe de travail «article 29», en partenariat avec les régulateurs nationaux qui assurent l'application de l'article 5, paragraphe 3, de la directive «vie privée et communications électroniques» (directive 2002/58/CE), telle qu'elle a été modifiée par la directive 2009/136/CE, a recensé les cookies sur 478 sites web des secteurs du commerce électronique et des médias et du secteur public dans 8 États membres.

Ce recensement a mis en lumière des différences dans l'utilisation des cookies entre les différents secteurs cibles et les différents États membres. Il a également mis en avant des points à améliorer, notamment certains cookies dont la durée de vie atteint presque 8 000 ans, ce qui est loin de la durée moyenne de un à deux ans.

Il a en outre montré que 70 % des 16 555 cookies enregistrés étaient des cookies tiers. Par ailleurs, plus de la moitié de ces cookies tiers étaient créés par seulement 25 domaines tiers.

Toujours d'après ce recensement, un bandeau d'information assorti d'un lien dans l'en-tête ou le pied de page vers plus d'informations était une méthode courante pour informer les visiteurs d'un site internet à propos de l'utilisation de cookies. Mais de nombreux sites continuent de ne pas annoncer correctement l'utilisation de cookies, de ne pas demander le consentement de l'utilisateur, ou n'informent pas assez bien leurs visiteurs sur les cookies.

2. Introduction

Pour évaluer l'état actuel des mesures prises par les exploitants de sites web pour garantir le respect de l'article 5, paragraphe 3, de la directive 2002/58/CE, telle qu'elle a été modifiée par la directive 2009/136/CE, le groupe de travail «article 29» a proposé de mener un recensement de cookies sur les sites web consultés par les citoyens européens.

Ce recensement visait à informer le groupe de travail «article 29» sur l'utilisation actuellement faite des cookies et sur le degré de respect probable de l'article 5, paragraphe 3, dans l'Union européenne dans une série de secteurs et domaines prioritaires, afin d'orienter la stratégie déployée, d'alimenter les débats avec les parties prenantes et de fournir une base à l'action coordonnée qui pourrait être nécessaire pour assurer le respect des règles.

Le recensement a associé des autorités chargées de la protection des données et d'autres régulateurs nationaux qui assurent l'application de l'article 5, paragraphe 3, de la directive «vie privée et communications électroniques».

3. Participants au recensement

Les organisations suivantes ont participé au recensement des cookies:

- République tchèque – Úřad pro ochranu osobních údajů
- Danemark – Erhvervsstyrelsen
- France – Commission nationale de l'informatique et des libertés
- Grèce – autorité grecque chargée de la protection des données
- Pays-Bas – autorité chargée des consommateurs et des marchés
- Slovénie – Informacijski pooblaščenec Republike Slovenije

- Espagne – Agencia Española de Protección de Datos
- Royaume-Uni – Information Commissioner’s Office

4. Méthode

Le recensement des cookies a été effectué en deux phases. La première consistait en un examen statistique des cookies créés par les sites web et de leurs propriétés techniques. La seconde consistait en un examen manuel plus approfondi des informations sur les cookies et des mécanismes de consentement y relatifs.

Aux fins de ce recensement, tous les cookies ont été comptés et considérés de la même manière. Les cookies qui peuvent bénéficier d'une dérogation valable à l'obligation de consentement n'ont pas été recensés à part. Ces cookies, bien qu'ils restent minoritaires, tombent toutefois sous le coup de l'obligation d'information relative à leur utilisation.

4.1. Sites cibles

Les secteurs cibles qui ont été choisis sont ceux qui, aux yeux du groupe de travail «article 29», présentaient les plus grands risques en matière de protection des données et de vie privée pour les citoyens de l'Union. Il s'agissait des secteurs des médias et du commerce électronique, et du secteur public.

Les sites web cibles ont été choisis parmi les 250 sites les plus souvent visités¹ par les particuliers dans chaque État membre participant au recensement. Afin d'éviter toute répétition éventuelle, il a été proposé d'exclure les sites web d'organisations qui ne sont pas clairement établies dans un État membre participant au recensement.

Dans la mesure du possible, la même liste de sites cibles a servi au recensement automatique et au recensement manuel, avec toutefois de légères différences (un site redirigeant vers un autre déjà présent dans la liste de sites cibles, par exemple, ou des contraintes de ressources réduisant le niveau de détail qu'un examinateur pouvait consacrer au recensement).

4.2. Recensement automatique

Un script Python se connectant à des bindings Python pour Selenium² a été écrit par l'Information Commissioner’s Office du Royaume-Uni et a été distribué aux participants au recensement. Le script du recensement a été exécuté à partir d'une nouvelle installation d'Ubuntu 12.04 LTS. Un nouveau profil d'utilisateur avec les paramètres par défaut du navigateur Firefox³ a servi lors de chaque visite d'URL. Les cookies ont été extraits à l'aide d'une version légèrement modifiée de l'extension Firefox «Get all Cookies in XML»⁴ et enregistrés dans un fichier journal dans l'attente d'une analyse ultérieure.

La liste des URL des pages d'accueil des sites cibles a été passée au script de recensement automatique. Seuls les cookies créés par la première page visitée (ou, en cas de redirection, par le site cible) ont été enregistrés pour analyse. Le reste du site n'a pas été exploré.

¹ D'après <http://www.alexa.com>.

² <http://docs.seleniumhq.org/>

³ À savoir, accepter les cookies, DNT désactivé et JavaScript activé.

⁴ <https://addons.mozilla.org/en-US/firefox/addon/get-all-cookies-in-xml/>

4.3. Recensement manuel

Il s'agissait d'une visite manuelle de l'URL du site cible afin d'enregistrer les mesures prises par le site pour informer les utilisateurs de l'utilisation de cookies et les démarches pour obtenir leur consentement.

Des facteurs tels que le mécanisme de notification utilisé, la visibilité et la qualité des informations supplémentaires données sur les cookies et le type d'outil utilisé pour permettre à un utilisateur de donner son consentement ont été enregistrés.

Le recensement manuel n'est pas à proprement parler une évaluation du respect des règles et le non-respect d'un facteur particulier ne serait pas nécessairement préoccupant dès lors que l'enregistrement de ces facteurs a pour objectif d'obtenir des informations sur la série de mesures prises en vue de respecter les règles.

Du reste, l'objet du recensement excluait toute évaluation de l'exactitude des informations sur les cookies ou l'efficacité d'un outil donné de contrôle des utilisateurs.

5. Résultats

5.1. Recensement automatique

La présente section porte sur les résultats du recensement automatique. Il convient dès lors de la lire comme un simple relevé du nombre de cookies créés par les sites cibles et de leurs propriétés techniques.

5.1.1. Nombre de sites par pays et par secteur

Au total, 478 sites ont été analysés par 8 États membres entre le 15 et le 19 septembre 2014.

Pays	Commerce électronique	Médias	Secteur public	Total
CZ	24	16	9	49
DK	24	21	10	55
ES	32	24	9	65
FR	42	36	5	95
GR	14	11	4	29
NL	20	37	2	59
SI	19	12	11	42
UK	60	17	7	84

Total	478
--------------	------------

Tableau 1: Ventilation des sites visités lors du recensement automatique par participant

5.1.2. Cookies créés, par pays et par secteur

Au total, 16 555 cookies ont été créés par les 478 sites, soit une moyenne de 34,6 cookies par site.

Pays	Commerce électronique	Médias	Secteur public	Total
CZ	475	707	86	1 268
DK	499	1 582	117	2 198
ES	933	1 420	51	2 404
FR	1 286	2 642	194	4 238
GR	228	174	12	414
NL	517	1 561	11	2 089
SI	153	64	16	233
UK	2 250	1 413	48	3 711
Total				16 555

Tableau 2: Ventilation des cookies créés par les sites web lors du recensement automatique

Le tableau ci-dessous montre le nombre moyen de cookies créés, par type de secteur et par pays.

Pays	Commerce électronique	Médias	Secteur public	Moyenne
CZ	19,8	44,2	9,6	25,9
DK	20,8	75,3	11,7	40,0
ES	29,2	59,2	5,7	37,0
FR	30,6	73,3	38,8	s/o
GR	16,3	15,8	3,0	14,3
NL	25,9	42,2	5,5	35,4
SI	8,1	5,3	1,5	5,5
UK	37,5	83,1	6,9	44,2

Moyenne	23,5	49,8	10,3	28,9
----------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Tableau 3: Nombre moyen de cookies créés sur les sites web dans chaque secteur et pays qui ont participé à l'étude automatique

5.1.3. Total des cookies propres (*first-party*) et des cookies tiers par pays

Au total, 4 901 cookies propres et 11 654 cookies tiers ont été créés par les 478 sites, soit une moyenne de 10,3 cookies propres et 24,4 cookies tiers par site.

Pays	Cookies propres	Tiers	Total
CZ	447	821	1 268
DK	512	1 686	2 198
ES	664	1 740	2 404
FR	1 056	3 182	4 238
GR	218	169	414
NL	607	1 482	2 089
SI	152	81	233
UK	1 245	2 466	3 711
Total	4 901	11 654	16 555

Tableau 4: Ventilation des cookies créés par les sites web selon qu'ils sont propres ou tiers, et par pays

Pays	Cookies propres	Tiers	Total
CZ	35,25 %	64,75 %	100,00 %
DK	23,29 %	76,71 %	100,00 %
ES	27,62 %	72,38 %	100,00 %
FR	24,92 %	75,08 %	100,00 %
GR	52,66 %	47,34 %	100,00 %
NL	29,06 %	70,94 %	100,00 %
SI	65,24 %	34,76 %	100,00 %
UK	33,55 %	66,45 %	100,00 %
Total	29,60 %	70,39 %	100,00 %

Tableau 5: Proportion de cookies propres et tiers créés par les sites web par pays participant à l'étude



Graphique 1: Proportion de cookies propres et tiers créés par les sites web par pays participant à l'étude

5.1.4. Total des cookies de session et des cookies permanents par pays

Au total, 2 302 cookies de session et 14 253 cookies permanents ont été créés par les 478 sites, soit une moyenne de 4,8 cookies de session et 29,8 cookies permanents par site.

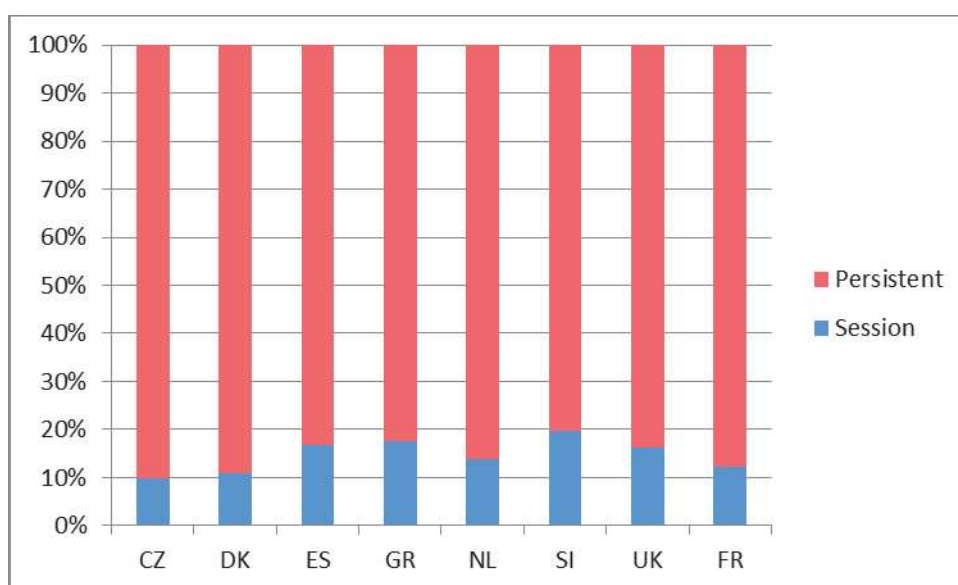
La République tchèque affiche la proportion la plus élevée de cookies permanents par rapport aux cookies de session, tandis que l'utilisation de cookies de session dans les autres États membres représente entre 10 % et 20 % de l'ensemble des cookies.

Pays	Session	Permanents	Total
CZ	124	1 144	1 268
DK	237	1 961	2 198
ES	402	2 002	2 404
FR	519	3 719	4 238
GR	73	341	414
NL	287	1 802	2 089
SI	46	187	233
UK	614	3 097	3 711
Total	2 302	14 253	16 555

Tableau 6: Ventilation des cookies de session et permanents créés par les sites web lors du recensement automatique

Pays	Session	Permanents	Total
CZ	9,78 %	90,22 %	100,00 %
DK	10,78 %	89,22 %	100,00 %
ES	16,72 %	83,28 %	100,00 %
FR	12,25 %	87,75 %	100,00 %
GR	17,63 %	82,37 %	100,00 %
NL	13,74 %	86,26 %	100,00 %
SI	19,74 %	80,26 %	100,00 %
UK	16,55 %	83,45 %	100,00 %
Total	13,91 %	86,09 %	100,00 %

Tableau 7: Proportion des cookies de session par rapport aux cookies permanents créés par les sites web lors du recensement automatique



Graphique 2: Proportion des cookies de session par rapport aux cookies permanents créés par les sites web lors du recensement automatique

5.1.5. Total des cookies propres et des cookies tiers par secteur

Les sites web de médias ont davantage utilisé les cookies tiers que ceux du secteur public et du commerce électronique. Les sites du secteur public étaient ceux qui utilisaient le plus les cookies propres.

Secteur	Cookies propres	Tiers	Total
Commerce électronique	2 160	2 895	5 055
Médias	1 457	5 464	6 921
Secteur public	228	113	341
Total	3 845	8 472	12 317

Tableau 8: Ventilation par secteur des cookies propres et tiers créés par les sites lors du recensement automatique

Secteur	Cookies propres	Tiers	Total
Commerce électronique	42,73 %	57,27 %	100,00 %
Médias	21,05 %	78,95 %	100,00 %
Secteur public	66,86 %	33,14 %	100,00 %
Total	31,22 %	68,78 %	100,00 %

Tableau 9: Proportion par secteur des cookies propres et tiers créés par les sites lors du recensement automatique

5.1.6. Total des cookies de session et des cookies permanents par secteur

Les sites de médias ont davantage utilisé les cookies permanents que ceux du secteur public et du commerce électronique. Les sites du secteur public sont ceux qui utilisaient le plus les cookies de session.

Secteur	Cookie de session	Cookie permanent	Total
Commerce électronique	964	4 091	5 055
Médias	719	6 202	6 921
Secteur public	100	241	341
Total	1 783	10 534	12 317

Tableau 10: Ventilation par secteur des cookies de session et permanents créés par les sites lors du recensement automatique

Secteur	Cookie de session	Cookie permanent	Total
Commerce électronique	19,07 %	80,93 %	100,00 %
Médias	10,39 %	89,61 %	100,00 %
Secteur public	29,33 %	70,67 %	100,00 %
Total	14,48 %	85,52 %	100,00 %

Tableau 11: Proportion par secteur des cookies de session et permanents créés par les sites lors du recensement automatique

5.1.7. Utilisation des cookies par site

5.1.7.1. Sites créant plus de 100 cookies

22 sites ont créé plus de 100 cookies (propres et tiers).

Pays du site	Secteur du site	Cookies propres	Tiers	Total
DK	Médias	12	247	259
UK	Médias	23	202	225
CZ	Médias	16	190	206
DK	Médias	13	186	199
DK	Médias	9	189	198
ES	Commerce électronique	30	168	198
UK	Médias	10	154	164
UK	Commerce électronique	28	120	148
UK	Médias	20	121	141
ES	Médias	8	131	139
DK	Médias	17	122	139
NL	Médias	9	129	138
DK	Médias	14	124	138
UK	Médias	15	122	137
UK	Médias	15	121	136
UK	Commerce électronique	38	87	125
UK	Commerce électronique	31	93	124
UK	Commerce électronique	17	103	120
ES	Médias	14	104	118
UK	Médias	22	82	104
DK	Commerce électronique	19	84	103
ES	Médias	16	85	101

Tableau 12: Liste des sites qui utilisaient plus de 100 cookies lors du recensement automatique

Tous ces sites proposaient au moins un lien dans l'en-tête ou le pied de page vers des informations supplémentaires sur les cookies. Neuf sites utilisaient un bandeau permanent, trois utilisaient un bandeau qui disparaissait au premier clic de l'utilisateur et cinq utilisaient un bandeau qui disparaissait après un certain délai.

5.1.7.2. Sites utilisant uniquement des cookies propres

74 sites utilisaient uniquement des cookies propres (de session et permanents).

Pays	Commerce électronique	Médias	Secteur public	Total
CZ	3		5	8
DK	4		7	11
ES	7		4	11
FR	7			7
GR	2		4	6
NL	3	1	2	6
SI	9	1	11	21
UK	8		3	11
Total	43	2	36	81

Tableau 13: Synthèse des sites qui créaient uniquement des cookies propres lors du recensement automatique

5.1.7.3. Sites créant uniquement des cookies de session

15 sites créaient uniquement des cookies de session (propres et tiers).

Pays du site	Secteur du site	Nombre de cookies de session
CZ	Secteur public	1
NL	Secteur public	1
DK	Secteur public	1
SI	Médias	1
SI	Secteur public	1
SI	Secteur public	2
DK	Secteur public	1
SI	Secteur public	1
UK	Commerce électronique	8
SI	Secteur	2

	public	
	Secteur	
SI	public	1
	Secteur	
SI	public	2
	Secteur	
SI	public	1
	Secteur	
SI	public	1
	Secteur	
SI	public	1

Tableau 14: Synthèse des sites qui créaient uniquement des cookies de session lors du recensement automatique

5.1.8. Durée de vie des cookies

5.1.8.1. Durée de vie des cookies propres

Trois cookies propres créés par trois sites avaient une durée de vie de 7 985 ans (expiration au 31.12.9999, 23 h 59).

Pays	Secteur	Expiration
UK	Médias	31.12.9999, 23 h 59
DK	Médias	31.12.9999, 23 h 59
	Commerce	
DK	électronique	31.12.9999, 23 h 59

Tableau 15: Synthèse des cookies créés par les sites et qui expirent au 31 décembre 9999

17 cookies propres, créés par 15 sites différents, avaient une durée de vie de plus de 100 ans.

Pays	Secteur	Expiration	Durée de vie (années ⁵)
UK	Médias	31.12.9999, 23 h 59	7 991
DK	Médias	31.12.9999, 23 h 59	7991
	Commerce		
DK	électronique	31.12.9999, 23 h 59	7 991
	Commerce		
UK	électronique	12.8.4752, 11 h 43	2 740
ES	Médias	23.1.3014, 7 h 55	1 000
ES	Médias	23.1.3014, 8 h 05	1 000
ES	Médias	23.1.3014, 7 h 55	1 000
UK	Commerce	30.1.2836, 11 h 50	822

⁵ 1 année = 365 jours.

	électronique		
UK	Commerce électronique	7.2.2585, 19 h 42	571
UK	Médias	21.9.2462, 11 h 40	448
UK	Médias	21.9.2462, 11 h 40	448
ES	Médias	9.5.2246, 7 h 58	232
ES	Médias	9.5.2246, 8 h 04	232
GR	Médias	11.8.2164, 3 h 49	150
GR	Médias	11.8.2164, 3 h 49	150
UK	Commerce électronique	16.9.2114, 00 h 00	100
CZ	Commerce électronique	24.8.2114, 8 h 36	100

Tableau 16: Synthèse des cookies propres créés par les sites lors du recensement automatique et dont la durée de vie dépasse 100 ans

La durée de vie moyenne des cookies permanents propres était de 14,34 ans. Hors cookies dont la durée de vie dépasse 100 ans, la durée de vie moyenne s'établit à 2,05 ans.

Seul un de ces sites n'affichait aucune information sur les cookies. Sept sites n'affichaient un lien que dans l'en-tête ou le pied de page, les autres sites préférant utiliser un bandeau d'information pour avertir les utilisateurs (4 permanents, 6 temporaires).

5.1.8.2. Durée de vie des cookies tiers

27 cookies tiers créés par 15 sites propres différents (5 sites tiers) avaient une durée de vie supérieure à 68 ans. 243 (2 %) cookies tiers avaient une durée de vie supérieure à 10 ans.

Pays	Secteur	Durée de vie (années ⁶)
FR	Médias	7 985
FR	Médias	2 738
ES	Médias	100
FR	Médias	100
FR	Médias	100
CZ	Commerce électronique	99
CZ	Médias	68
CZ	Médias	68
DK	Commerce électronique	68
DK	Commerce électronique	68
DK	Médias	68
DK	Médias	68
ES	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
FR	Médias	68
NL	Médias	68
UK	Commerce électronique	68
UK	Médias	68
UK	Médias	68
UK	Médias	68
UK	Médias	68
UK	Médias	68

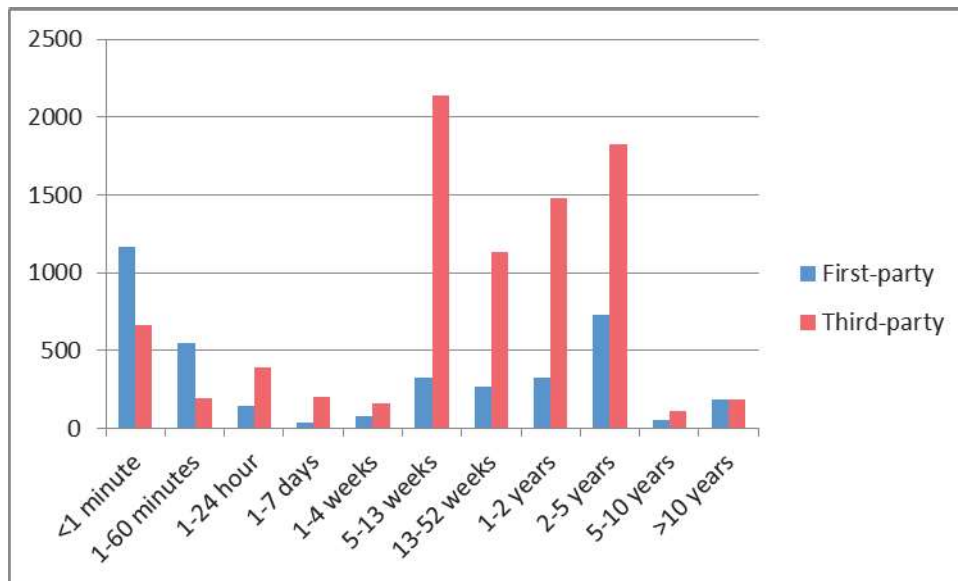
Tableau 17: Synthèse des cookies tiers créés par les sites lors du recensement automatique et dont la durée de vie dépasse 68 ans

⁶ 1 année = 365 jours.

La durée de vie moyenne des cookies permanents tiers était de 1,77 an.
Si on exclut les cookies dont la durée de vie dépasse 68 ans, cette durée s'établit à 1,33 an.

Seul un de ces sites n'affichait aucune information sur les cookies. Quatre n'affichaient qu'un lien dans l'en-tête ou le pied de page, les autres préférant utiliser un bandeau pour avertir les utilisateurs. Quatre sites utilisaient un bandeau permanent, trois utilisaient un bandeau temporaire qui disparaissait au premier clic de l'utilisateur et deux utilisaient un bandeau disparaissant après un certain délai.

5.1.8.3. Répartition des cookies propres et des cookies tiers par durée



Graphique 3: Synthèse de la durée de vie des cookies créés par tous les sites lors du recensement automatique

5.1.9. Tiers

415 domaines utilisaient 8 472 cookies tiers sur les 478 sites étudiés.

En moyenne, pour chaque site analysé, on comptait 27,6 cookies tiers de 10,7 domaines tiers.

25 domaines tiers créaient des cookies sur plus de 30 sites chacun. En moyenne, chaque domaine tiers créait 20,4 cookies sur chaque site où il apparaissait en tant que tiers. Ces 25 domaines tiers ont créé au total 4 542 cookies, soit 53,1 % de l'ensemble des cookies tiers.

La principale activité de ces domaines tiers était la publicité tierce.

Site	Compte	Nombre total de cookies créés
doubleclick.net	213	247
adnxs.com	114	320
scorecardresearch.com	98	198
rubiconproject.com	80	903
yahoo.com	64	167
gemius.pl	61	112
360yield.com	59	282
twitter.com	59	83
turn.com	58	133
adform.net	56	252
mathtag.com	52	177
mookie1.com	52	167
adtech.de	51	124
pubmatic.com	50	176
openx.net	47	49
google.com	46	49
serving-sys.com	44	183
criteo.com	43	140
adformdsp.net	38	77
smartadserver.com	37	153
casalemedia.com	36	213
adscale.de	34	124
atmda.com	33	148
abmr.net	33	33
254a.com	30	32

Tableau 18: Synthèse des domaines tiers qui ont créé plus de 30 cookies sur les sites visités lors du recensement automatique

5.2. Étude manuelle

5.2.1. Sites sans cookie

Sept des sites analysés manuellement ne créaient aucun cookie. Il s'agissait de sites en République tchèque (2), en Espagne (1), en Grèce (2) et aux Pays-Bas (2).

5.2.2. Nombre de sites par pays et par secteur

Au total, 437 sites ont été consultés manuellement par 7 États membres entre le 15 et le 19 septembre 2014, et les résultats mis en commun à des fins d'analyse. En raison de contraintes de ressources, les caractéristiques des sites tchèques n'ont pas toutes été complètement examinées.

Pays	Commerce électronique	Médias	Secteur public	Total
CZ	24	16	9	49
DK	22	20	10	52
ES	32	24	9	65
FR	49	45	8	102
GR	14	11	4	29
NL	20	37	2	59
UK	58	16	7	81
Total				437

Tableau 19: Synthèse du nombre de sites consultés lors du recensement manuel

5.2.3. Méthodes d'information⁷

Secteur	Boîte de dialogue modale ⁸	Bandeau permanent ⁹	Bandeau temporaire ¹⁰	Bandeau programmé ¹¹	En-tête ou pied de page ¹²	Aucune information ¹³
Commerce électronique	6	51	72	8	155	54
Médias	5	63	42	6	131	35
Secteur public	0	13	6	0	28	27
Total	11	127	120	14	201	116

Tableau 20: Synthèse des méthodes d'information utilisées sur les sites lors du recensement manuel

⁷ Les méthodes d'information ne s'excluent pas mutuellement (un site pouvait utiliser à la fois un lien dans l'en-tête ou le pied de page et un bandeau, par exemple).

⁸ Une boîte de dialogue qui apparaît à l'écran et que l'utilisateur doit lire avant de continuer vers le site.

⁹ Un bandeau qui apparaît jusqu'à ce que l'utilisateur clique dessus pour indiquer son consentement.

¹⁰ Un bandeau qui apparaît jusqu'à ce que l'utilisateur clique ailleurs sur la page (pour consulter une deuxième page, par exemple).

¹¹ Un bandeau qui apparaît pendant un certain temps, quoi que fasse l'utilisateur.

¹² Les informations sur les cookies figurent sur une page à laquelle on accède par un lien dans l'en-tête ou le pied de page.

¹³ Le site ne donne aucune information sur les cookies.

La méthode d'information la plus courante consiste à utiliser un bandeau (59 %) ou un lien dans l'en-tête ou le pied de page (39 %), ou les deux.

116 sites (26 %) n'affichaient aucune notification sur la première page visitée lors du recensement. Parmi ces 116 sites, 37 ont été recensés par la République tchèque, qui représentaient 76 % des sites recensés par la République tchèque.

Pays	Commerce électronique	Médias	Secteur public	Total	% des sites étudiés
CZ	19	9	9	37	76 %
DK	7	3	3	13	25 %
ES	2	0	6	8	12 %
FR	14	11	7	32	31 %
GR	5	2	2	9	31 %
NL	2	10	0	12	20 %
UK	5	0	0	5	6 %
Total	54	35	27	116	26 %

Tableau 21: Synthèse des sites, par secteur et par pays, qui n'appliquaient aucune méthode de notification sur les cookies

Parmi les sites qui fournissaient une notification, il a été considéré que les informations n'étaient pas assez visibles ou que leur visibilité pouvait s'améliorer dans 39 % des cas, de manière à permettre à l'utilisateur de faire un choix en toute connaissance de cause concernant l'utilisation des cookies.

5.2.4. Informations données

Les informations sur les cookies données sur 404 sites ont été examinées de plus près. Dans 173 cas (57 %), il a été considéré que le site donnait une quantité adéquate d'informations sur les types de cookies utilisés. Par conséquent 43 % des sites ne donnent pas suffisamment d'informations sur les types de cookies utilisés ou sur les raisons de leur utilisation.

Sur 204 sites consultés (50 %), les informations demandaient à l'utilisateur son consentement pour enregistrer les cookies. Les 200 autres sites (50 %) utilisaient des phrases telles que «Nous utilisons des cookies», «Ce site utilise des cookies» ou des phrases similaires.

5.2.5. Contrôle par l'utilisateur

Une minorité de sites consultés (49 sites, 16 %) proposait un niveau de contrôle détaillé laissant à l'utilisateur le choix d'accepter ou de refuser certains types de cookies. Les autres

sites invitaient l'utilisateur à utiliser les paramètres de son navigateur pour contrôler l'utilisation des cookies.

6. Conclusions

Il importe de rappeler que les résultats du recensement automatique comme ceux du recensement manuel ne constituent pas une évaluation du respect des dispositions en matière de cookies, mais une évaluation de l'étendue de l'utilisation des cookies, de la quantité d'informations données, ainsi qu'un examen des mécanismes de contrôle en place.

L'étude manuelle n'a évalué ni l'exactitude des informations données ni l'efficacité des mécanismes de contrôle, le cas échéant.

Un site internet qui n'offre pas la série complète de mécanismes de contrôle ne doit pas immédiatement être considéré comme non conforme à l'interprétation nationale de l'article 5, paragraphe 3.

Les résultats montrent clairement qu'un grand nombre de sites cibles utilisent au moins un cookie. Seuls sept sites observés lors du recensement manuel n'utilisaient aucun cookie.

Si un utilisateur avait configuré les paramètres de son navigateur pour qu'il refuse les cookies tiers et avait visité les mêmes sites, 70 % des cookies enregistrés n'auraient pas été utilisés (11 654/16 555).

L'utilisation des cookies varie d'un site à l'autre, tant au sein des secteurs qu'entre ceux-ci, et d'un État membre à l'autre. Certains sites de commerce électronique, par exemple, utilisaient uniquement des cookies propres, tandis que certains sites de médias utilisaient un grand nombre de cookies tiers.

Les sites cibles en Slovénie utilisaient systématiquement moins de cookies dans tous les secteurs cibles. Au Danemark, en France et au Royaume-Uni, les sites de médias utilisaient en moyenne un plus grand nombre de cookies que les autres dans le même secteur. Les sites cibles en Slovénie et en Grèce utilisaient également une plus grande proportion de cookies propres par rapport aux sites dans les autres États membres.

Les sites du secteur public utilisaient en moyenne le moins de cookies, et présentaient la plus grande proportion de cookies propres. Les sites de médias utilisaient en moyenne le plus grand nombre de cookies. Ce sont ces sites qui enregistraient également la plus grande proportion de cookies tiers par rapport aux autres secteurs.

Il est également apparu que certains sites de commerce électronique et de médias n'utilisaient pas de cookies tiers.

Les sites de médias enregistraient la plus grande proportion de cookies permanents par rapport aux autres secteurs. Les sites du secteur public enregistraient une plus grande proportion de cookies de session.

Certains cookies propres et tiers semblent avoir une durée de vie extrêmement longue. On pourrait considérer que les cookies qui expirent le 31.12.9999 à 23 h 59 (la plus haute valeur possible) ont un délai de conservation allant au-delà de ce qui est raisonnablement utile.

Hors cookies ayant une longue durée de vie (plus de 100 ans), la durée moyenne se situe entre un et deux ans. Cette durée pourrait constituer un bon point de départ pour un débat sur la

durée maximale acceptable, même si la raison d'être du cookie devrait également entrer en ligne de compte.

La répartition de la durée des cookies propres penche légèrement vers les cookies de courte durée (moins de 60 minutes), en comparaison avec la répartition des cookies tiers. Les cookies permanents tiers avaient une durée de vie moyenne inférieure aux cookies permanents propres. Cette différence pourrait s'expliquer par les règles d'autorégulation du secteur de la publicité.

En ce qui concerne les informations données, 26 % des sites n'informaient pas de l'utilisation de cookies, dont trois quarts ayant été étudiés par la République tchèque. Le Royaume-Uni est le pays où la proportion de sites ne fournissant aucune notification sur les cookies est le plus bas, avec 6 % des sites (tous dans le commerce électronique).

La qualité des informations données variait: plus de la moitié des sites (54 %) n'exigeaient pas le consentement de l'utilisateur, se contentant d'informer de l'utilisation de cookies.

S'il est encourageant de constater que certains sites proposent à l'utilisateur un niveau élevé de contrôle sur certains types et certaines catégories de cookies, seuls 16 % des sites proposaient un tel outil. La majorité se reposait sur les paramètres du navigateur ou un outil de refus fourni sur un site tiers (un site tiers de publicité, par exemple).

Parmi les sites qui utilisaient le plus grand nombre de cookies, la plupart avaient pris des mesures pour informer les utilisateurs de l'utilisation de cookies par un bandeau permanent (nécessitant un clic volontaire sur le bandeau de la part de l'utilisateur pour qu'il disparaisse), un bandeau qui disparaît au premier clic de l'utilisateur sur la page ou un bandeau programmé pour disparaître après un certain délai.